

Date de convocation du conseil municipal : le 17 septembre 2026

Date d’Affichage de la délibération : Le 24 septembre 2026

2026-06-06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Procurations : 1

Votants : 13

L'an deux mil vingt-six, le **Vingt-et-Un septembre à 19 heures 30 minutes**

Le Conseil Municipal de la Commune de LOPÉREC légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de **Jean-Yves CRENN**, Maire de la commune.

Présents : TOULLEC Bruno, CAER Marie-Jeanne, LE GUILLOU Maryvonne, ARCHAN Stéphane, LE BEC Céline, HÉMON Geneviève, SENGELÉ Aude, COZIEN Sébastien, LAYOUR Cindy, GODEK Gilles, LE DÉLAIZIR Paola.

ABSENTS : KERDILES Albert, MÉQUIGNON Marc, CHESSE Yannick.

Procurations : MEQUIGNON Marc représenté par HEMON Geneviève

Secrétaire de séance désigné : HEMON Geneviève

OBJET : Décision modificative – budget commune

Après délibération, le conseil municipal de Lopérec acte à la majorité des présents la décision suivante :

DÉCISION MODIFICATIVE

BUDGET COMMUNE

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement				
Chapitre	Article		Objet	Montant
42	6811	OS	Dotations aux amortissements immobilisations corporelles	+136
Recettes de fonctionnement				
Chapitre	Article		Objet	Montant
	75888		Autres produits exceptionnels de gestion courante	+136
TOTAL				272

Section d'Investissement

Recettes d'Investissement			
Chapitre - Article		Objet	Montant
40	281531	Amortissements des installations techniques, matériel et outillage	+136
TOTAL			+136

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le

ID : 029-212901391-20260921-DELIB1672-DE

Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Maire
Jean-Yves CRENN



Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en préfecture le 24 septembre 2026